

Annexe 1

Le 2025-10-02T18:37:28.000+02:00, Bourquin Yves <Yves.Bourquin@eren.ch> a écrit :

Madame la rédactrice en cheffe, chère Anne-Sylvie,
Monsieur le directeur, cher Paolo,
Madame la responsable RH, chère Christine,

Les échanges récents concernant ce dossier ont atteint un point critique et risquent de compromettre gravement la confiance nécessaire au fonctionnement de nos relations institutionnelles et médiatiques. Le rapport déposé à l'AGCER du 8 septembre rappelait explicitement la nécessité d'éviter ce type de situations.

Afin de permettre la reprise d'un dialogue serein et constructif, je demande comme première mesure un gel de toute publication relative au sujet concerné par l'interview et ce jusqu'à ce que si les conditions suivantes soient remplies :

1. Que les questions soient reformulées de manière neutre (par de question à formulation négative ou d'orientation).
2. Que l'interview soit recommencée dans un cadre serein et structuré.
3. Que les citations soient vérifiées et validées par les personnes concernées avant publication.

Conscient que je suis impliqué à plusieurs titres dans ce dossier :

- membre du CECER et référent médias,
- collègue de la présidente du CECER,
- président d'Eglise,

j'ai souhaité recourir à un outil externe d'analyse factuelle et neutre (ChatGPT) pour évaluer si les questions posées étaient conformes aux principes éthiques établis dans notre rapport de l'AGCER. Vous trouverez cette analyse en pièce jointe. Elle peut servir de référence factuelle pour chacun-e. Même si la charte n'est pas encore rédigée, les principes définis dans le rapport sont déjà valables.

Je propose que les étapes suivantes soient conduites de manière coordonnée :

1. Reprise calme et structurée de la situation et des échanges auxquels elle a donné lieu, entre vous et moi.
2. Analyse ensemble de la déontologie journalistique dans le traitement du dossier.

3. Publication uniquement si toutes les conditions de neutralité, reformulation et validation sont respectées.

A titre personnel, j'aurais souhaité que Protestinfo - en lien avec l'imbroglia entre les diverses instances - confie dès le départ ce dossier à un autre organe de presse. Un exemple comparable avait d'ailleurs été évoqué lors de la soirée anniversaire du 9 septembre. A l'avenir, lorsque l'implication des personnes interviewées a potentiellement un conflit d'intérêt personnel avec l'agence de presse libre de la CER (ici Laurence Bohnenblust Pidoux, également la présidente de la CER, employeur des journalistes), j'attends que le sujet soit confié à une agence non liée aux Eglises.

Merci à toutes et tous de veiller à ce que les échanges futurs se déroulent dans un cadre de respect, confiance et rigueur professionnelle.

Cordialement,
Yves Bourquin

Yves Bourquin

Président du Conseil synodal

**Vice-président de la Conférence
des Eglises romandes (CER)**

Mobile: + 41 78 754 08 19

Secrétariat: + 41 32 725 78 14

EREN — Conseil synodal

Fbg de l'Hôpital 24

CH-2000 Neuchâtel

www.eren.ch